



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY



026 921 81 00
commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 18 juin 2026 / ed

MISE A L'ENQUETE ORDINAIRE Du 19 juin au 3 juillet 2026

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Enney
Lieu-dit ou rue	Route du Tôt 22 – Enney
Architecte ou mandataire responsable	Mutrix Aline Espace réalisation 1652 Botterens
Requérant	M. Lionel Pharisa et Mme Mélanie Jonin Le Perrey 20 1667 Enney Propriétaire : M. Nicolas Pharisa Route du Tôt 20 1667 Enney
Objet de la demande Et article du registre foncier	Agrandissement de l'habitation Demande de dérogation à l'art. 43 RCU – pente du toit Art. 562 RF

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **3 juillet 2026**.

Le Conseil communal